

Projet d'établissement 2019-2022 pour la période 2022/2024

Introduction :

L'école Paul et Virginie est un établissement privé mauricien ouvert en 2003, sous statut légal de Compagnie à but non lucratif, créé et géré bénévolement par ses membres fondateurs, qui constituent le Comité de Gestion de l'école, et qui ont fait le choix initial de proposer un programme d'enseignement en français. L'établissement est homologué par le ministère de l'éducation nationale française; l'enseignement proposé à l'école Paul et virginie (horaires, programmes et calendrier) est donc conforme à celui exigé par l'éducation nationale française. L'école a signé un accord de partenariat avec **l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger**, qui lui confère l'étiquette : « **Etablissement partenaire** ». L'école Paul et Virginie s'inscrit donc dans le réseau des établissements français à l'étranger.



1. Diagnostic

Le diagnostic commun a été élaboré à partir des réunions de travail entre septembre 2018 et février 2019 avec la communauté éducative : les élèves, les personnels, les parents et les partenaires.

Diagnostic de 2018/2019

Forces :

- Le cadre est stimulant, les élèves et les personnels apprécient de travailler dans cet environnement.
- Le niveau d'anglais a drastiquement augmenté en trois ans.
- L'équipement des classes est satisfaisant et bien entretenu.
- La sécurité apparaît comme une priorité de la direction et de son équipe.
- L'équipe a une grande capacité à rebondir, une bonne résilience.
- La communication avec les familles est satisfaisante dans l'ensemble. C'est une des priorités. L'école est disponible pour les besoins des familles.
- Les supports (cahiers et classeurs) utilisés sur plusieurs années (pendant un cycle) apportent désormais plus de cohérence et limitent le gaspillage.
- L'équipe est stable, investie et expérimentée.
- La mise en œuvre de nombreuses activités périscolaires apporte beaucoup aux élèves et à l'école.

Points de vigilance :

- Le niveau d'exigence n'apparaît pas comme identique dans chaque classe que ce soit dans l'utilisation des supports (tenue du stylo, soin dans les cahiers...) ou dans les attentes des enseignants (concernant l'orthographe, les productions d'écrits...).
- La démarche éco-école doit être pérennisée.
- Les attestations APS, APER et ASSN se sont pas délivrées aux élèves de cycle 3.
- De nombreuses actions sont menées mais elles sont de l'initiative d'une personne, elles ne sont pas inscrites dans le parcours de l'élève, il manque une pérennisation.

Le bilan du projet d'école 2019-2022 a été réalisé en juin 2022 avec la communauté éducative de l'école.

En raison du contexte de la crise sanitaire Covid, beaucoup d'objectifs n'ont pas été travaillés ou très partiellement.

En effet, la communauté éducative de l'école Paul et Virginie a connu trois longues périodes d'enseignement à distance sur les 3 années scolaires du projet d'établissement : mars à juin 2020, mars à juin 2021 et novembre à janvier 2022.

Il a été décidé de faire un avenant au projet d'établissement 2019/2022 jusqu'en juin 2024 en accord avec l'inspectrice de la zone Patricia Verselle.

Forces identifiées en juin 2022 :

Les forces identifiées en 2019 sont toujours d'actualité.

De nombreux points ont été structurés comme les transports scolaires, la restauration, l'accompagnement des EBEP, la démarche éco-responsable.

- La communication avec les familles est toujours une priorité pour l'école. Elle est satisfaisante mais doit être entretenue.
- L'outil numérique beaucoup utilisé durant l'enseignement à distance est maintenant une force de l'école. L'école s'est équipée d'outils numériques et les personnels enseignants sont maintenant compétents sur de nombreux outils numériques.
- Les compétences de « Savoir porter secours » ont été déployées de la PS au CM2.

Points identifiés à travailler

- La concentration des élèves est à renforcer après la crise.
- Le goût de l'effort et la notion d'engagement sont difficiles après la crise.
- Les projets doivent être relancés après la crise.

Axe	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Le constat de 2018/2019	Actions de 2019/2020 et indicateurs	Bilan 2019/2020	Bilan des actions en 2020/2021 et 2021/2022	Actions prévues pour 2022/2024 et indicateurs
Axe 1 : L'élève, un citoyen en devenir	Engager les élèves, les personnels, les parents et les partenaires dans les instances de l'école	Pérenniser le conseil des élèves pour impliquer les élèves dans la vie de l'école.	Un conseil des élèves a été créé en 2018/2019. Suite à ces réunions, il apparaît un besoin pour les élèves de travailler sur une charte de vie dans la cour de l'école pour responsabiliser chacun.	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil des élèves dans toutes les classes d'élémentaire après un travail avec l'équipe enseignante en début d'année 2019/2020 sur le déroulement d'un conseil d'élèves. - Réalisation d'une charte de bonne conduite dans la cour. <p><u>Indicateurs :</u> l'existence d'un conseil des élèves dans chaque classe d'élémentaire et charte réalisée avant décembre 2019.</p>	Le conseil des élèves a été créé. Les modalités de mise en œuvre pourraient être revues pour une meilleure efficacité. La charte de bonne conduite dans la cour n'a pas été rédigée.	Cette action est renouvelée en 2020/2021, organisée par un comité « conseil des élèves ». Elle est ensuite remise en œuvre en février 2022 après la reprise de l'enseignement en présentiel. Les trois années avec des périodes d'enseignement à distance n'ont pas permis de réunir régulièrement ce comité.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un conseil des élèves avec une rencontre par période. - Mise en œuvre d'une semaine citoyenne en début d'année pour placer les élections des délégués au premier plan. <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte-rendu des rencontres - Liste des représentants des élèves - Mise en œuvre et valorisation de la semaine citoyenne.
		Avancer dans la démarche Eco-Ecole	Un comité Eco-Ecole a été créé en fin d'année 2018/2019. Il est composé de représentants des personnels, des élèves et des parents. Un plan d'actions a été élaboré en juin 2019. Voir annexe A	<ul style="list-style-type: none"> - Trois réunions du comité Eco-Ecole par an. - Prise de parole d'au moins un élève à chaque rencontre. <p><u>Indicateurs :</u> les comptes-rendus des réunions du comité éco-école</p>	Une rencontre du comité éco-école a eu lieu fin septembre 2019. En raison du confinement, les autres rencontres n'ont pas pu voir le jour. Le bilan des actions menées en lien avec la démarche écoresponsable apparaît en annexe B.	Le plan d'actions 2020/2021 a été établi et évalué malgré la situation particulière. De nombreuses actions n'ont pas pu voir le jour en raison du confinement. Le plan d'actions 2021/2022 est proche de celui établi en 2020/2021. La rentrée d'août 2021 étant en mode hybride, le fonctionnement du comité éco-école en a été modifié, dégradé A la reprise de février 2022, les rencontres du comité éco-école sont à nouveau présentes. Les actions sont relancées. Le dossier EFE 3D a été soumis à l'AEFE en avril 2022. L'école a été labellisée EFE 3D niveau 3en juin 2022 pour 4 ans.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de 5 rencontres du comité éco-école avec un comité actualisé à la rentrée (nouveaux écoparents et nouveaux écoélèves) - Participation de deux personnels enseignants aux formations en lien avec le développement durable qui assurent le pilotage du comité. <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptes-rendus de rencontres, labellisation - Participation des personnels aux formations continues sur la démarche EFE 3D
		Pérenniser la commission hygiène et sécurité	Un comité d'hygiène et de sécurité a été créé en avril 2019. Une réunion de ce comité a eu lieu en avril 2019.	<ul style="list-style-type: none"> - Trois réunions du comité ayant pour but d'améliorer les trois axes suivants : alimentation à l'école (eau comprise), hygiène corporelle et 	Le comité d'hygiène et de sécurité s'est réuni deux fois en 2019/2020.	Le comité d'hygiène et de sécurité s'est réuni 5 fois par an cette année essentiellement en lien avec la crise sanitaire. Les rôles de ce comité doivent être posés à la prochaine rentrée. LE pilotage est désormais assuré par l'agent-	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du rôle de ce comité en début d'année - Mise en œuvre de 5 rencontres dans l'année. <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptes-rendus de rencontres.

				passages aux toilettes. <u>Indicateurs</u> : les comptes-rendus de réunions		chef en collaboration avec la direction.	
	Créer une commission pour améliorer la qualité des transports scolaires	La charte des transporteurs a été mise en œuvre en 2018/2019. En avril 2019, il apparaît un besoin de réunir une commission parents/école/transporteurs pour répondre aux besoins de l'école et à la circulaire de l'AEFE.	- Trois réunions dans l'année de la commission transport <u>Indicateurs</u> : comptes-rendus de réunion et sondage des usagers (parents des élèves transportés et élèves).	Le comité de transport s'est réuni une fois en 2019/2020.	Le comité de transport s'est réuni deux fois en 2020/2021. Il s'est réuni deux fois en 2021/2022. Un ou deux prestataires de transport ont des difficultés à respecter les règles posées. Il s'agit de trouver des leviers pour que la procédure soit comprise de tous et respectée pour l'intérêt et la sécurité des élèves.	- Mise en œuvre d'un nouveau comité de transport - Evolution des règles de récupération (pointage et mercredi) <u>Indicateurs</u> : - Comptes-rendus de rencontre.	
	Mettre en œuvre un document de progressivité sur la responsabilité individuelle des élèves	Certains élèves ont des difficultés à prendre en considération leur rôle d'élève.	- Réalisation du document de progressivité (une réunion de conseil de maitres en début d'année) - Deux réunions de bilan, prévues à cet effet, en conseil de maitres. <u>Indicateurs</u> : l'existence du document de progressivité (attentes au niveau du devenir élève) et comptes-rendus de réunion de conseil de maitres.	Le document sur la responsabilité individuelle n'a pas été réalisé.	Ce document n'a pas été une priorité dans le contexte de covid et d'enseignement à distance.	Cet objectif n'est plus à l'ordre du jour pour 2022/2024.	
	Former la communauté scolaire à des compétences civiques.	Former les personnels administratifs et d'entretien une fois tous les trois ans aux gestes de premiers secours par un organisme extérieur	Plus de 75% de personnels ont fait la formation dans les trois dernières années. - Nouvelles formations de personnels administratifs et d'entretien durant 2019/2020 <u>Indicateur</u> : liste des personnels d'entretien et administratifs formés aux gestes de premiers secours.	Une formation de secourisme a été initiée par l'EPV (en lien avec le HRDC). Une dizaine de personnels ont été formés. Le responsable RH tient la liste des personnels formés à jour.	Durant l'année 20221/2022, plusieurs personnels ont été formés au PSC1. Trois personnels ont été formés en tant que formateur de GQS. Trois formations GQS ont eu lieu entre mars 2022 et juin 2022 permettant la formation d'une trentaine de personnels enseignants, d'AVS et de partenaires. L'EPV s'équipe en matériel de secourisme pour la rentrée d'août 2022 (mannequins et défibrillateurs).	- Formation de 20 personnels aux GQS - Formation de formateur pour un personnel de l'EPV - Démarche pour accréditer l'école à délivrer des attestations. <u>Indicateurs</u> : - Dates des formations et attestations. - Communication sur les formations.	
		Former le personnel enseignant au	Un personnel enseignant est formé au PSC1 en juin 2019. Ce même personnel devrait participer à la formation de formateur du Plan de	- Formation PSC1 pour des personnels enseignants de l'école.	Un personnel enseignant a été formé en 2019 (Jenny Poinen). L'EPV a organisé des formations de secourisme avec des	Deux formateurs de GQS quittent l'établissement à la rentrée 2022 ; il pourrait être	

		PSC1 tous les deux ans	formation continue de la zone Ocean Indien de l'AEFE en décembre 2019.	<u>Indicateur</u> : liste des personnels formés au PSC1	organismes locaux. La liste des personnels formés est disponible avec le responsable RH.	intéressant de former un autre formateur. Il est indispensable de faire accréditer l'école afin qu'elle puisse délivrer les attestations.	
		Développer les compétences des APS et délivrer l'attestation APS aux élèves de CM2	Depuis plus de six ans, les élèves de CM2 sont formés aux gestes de premiers secours. En juin 2019, c'est la première année que les élèves de CM2 reçoivent une attestation (APS).	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences des APS travaillées dès le cycle 1 jusqu'au CM2 (progression d'école à ce sujet en annexe B) - Délivrance d'une attestation « APS » aux élèves de CM2. <u>Indicateurs</u> : comptes-rendus de conseil de maitres (deux permettant de suivre la progression APS en cours d'année) et liste des attestations remises aux élèves	<p>L'attestation n'a pas été délivrée en 2020/2021 en CM2.</p> <p>L'action citoyenne prévue a été annulée en raison du Covid.</p>	<p>Les compétences d'APS ont été travaillées durant les périodes d'enseignement en présentiel durant les 3 années impactées par la crise.</p> <p>En 2019/2020 et 2020/2021, une semaine de la citoyenneté a été préparée mais n'a pas pu voir le jour en raison du contexte d'enseignement à distance.</p> <p>En 2021/2022, ces compétences ont été travaillées dans les classes à la reprise de février 2022 notamment lors de la semaine de Citoyenneté organisée du 18 au 22 avril 2022.</p> <p>L'attestation APS a été délivrée à la quarantaine d'élèves de CM2 pour la première fois en juin 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du parcours de santé permettant de délivrer l'attestation à tous les CM2. - Mise en œuvre d'une semaine de la Citoyenneté en avril 2022. <u>Indicateurs</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Date de la semaine de la citoyenneté. - Publication FB de la remise des attestations APS.
		Développer les compétences en lien avec la sécurité routière.	L'école profite des opportunités offertes par les autorités locales (Police ou Road Safety unit). En mai 2019, l'équipe enseignante a mis en œuvre une journée citoyenne qui a permis de travailler avec tous les élèves notamment les compétences liées à la sécurité routière.	<ul style="list-style-type: none"> - Séquence d'EPS pour apprendre à utiliser un deux ou trois roues. - Délivrance de l'attestation « APR » aux élèves de CM2 <u>Indicateurs</u> : existence de la séquence deux ou trois roues en EPS une fois par cycle, comptes-rendus de conseil de maitres (deux permettant de suivre la progression APR en cours d'année) et liste des attestations remises aux élèves de CM2	L'attestation APER n'a pas été délivrée en 2019/2020.	<p>Une semaine de la citoyenneté a été prévue en 2020/2021 mais n'a pas pu voir le jour en raison de la situation covid (enseignement à distance).</p> <p>A la reprise de février 2022, cette semaine de la citoyenneté était à nouveau d'actualité. Elle a eu lieu du 18 au 22 avril 2022. Elle a permis de travailler dès la PS des compétences liées à la sécurité routière.</p> <p>Actuellement les élèves de cycle 2 apporte leur trottinette et ceux de cycle 3 leur vélo. Pour aller plus loin, il faudrait envisager un sponsoring pour avoir des vélos à l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un sponsoring avec la société d'assurance pour obtenir des vélos. - Mise en œuvre d'un parcours sur le parking de l'école <u>Indicateurs</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Publication sur FB du parcours - Publication du partenariat sur FB
		Encourager les formations de premiers	L'école accorde une importance particulière à ce que les partenaires soient formés aux gestes de	<ul style="list-style-type: none"> - Formation organisée en aout 2019 avant la rentrée scolaire pour les transporteurs et les 	Trois prestataires de transport et le prestataire de restauration ont été formés aux gestes de	Pas de formation organisée depuis aout 2019. Il est prévu de former au GQS tous les chauffeurs de bus et	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une formation GQS pour les transporteurs, les animateurs et les membres de

		secours pour les partenaires (transporteurs, prestataires de restauration scolaire et animateurs par exemple)	premiers secours car ils sont en contact régulier avec nos élèves.	animateurs volontaires. <u>Indicateur</u> : liste des partenaires formés	premiers secours en aout 2019 par un prestataire extérieur dans les locaux de l'EPV.	leurs assistants à la rentrée 2022 ainsi que les AVS connus par Jean-Noel et l'infirmière de l'école (juste avant la rentrée). Ces formations pourraient être lieu avant chaque rentrée scolaire.	la restauration scolaire avant chaque rentrée. <u>Indicateurs</u> : - Liste des attestations - Publication FB : photo de la formation.
Renforcer le sentiment d'appartenance à l'EPV		Encourager les élèves à porter la tenue EPV.	Les élèves portent la tenue sur demande de l'école pour les sorties et manifestations ou quand ils le souhaitent.	- Apparition dans le règlement intérieur modifié en juin 2019 de l'obligation de porter la tenue de sport pendant les séances d'EPS <u>Indicateur</u> : nombre de commandes de tenues, photos (tenues sur les photos)	Atteint. La tenue est portée et répond aux objectifs fixés.	Les t-shirts orange ont vu le jour en 2019 après le rebranding du logo et l'introduction d'une troisième couleur dans ce logo. La tenue est portée. Une commande importante de tenues a été faite par l'APEP fin 2021. Il s'agit de mettre en œuvre une tenue pour la vingtième année de l'EPV.	- Tenue des 20ans pour les personnels et les élèves Les actions précédentes seront reconduites. <u>Indicateurs</u> : - Tenue des 20ans
		Engager les familles dans les événements se déroulant à l'école	Des événements sont organisés au sein de l'école pour permettre aux parents de mieux connaître la vie de l'école et pour faciliter la coéducation.	- Communication au moment de la rentrée des événements de l'année pour permettre aux familles de s'organiser - Réception des suggestions des familles au sujet des événements proposés <u>Indicateur</u> : calendrier envoyé aux familles	Un calendrier a été communiqué aux familles en début d'année 2019/2020. En raison du Covid, il n'a pas pu être suivi.	Les restrictions liées au covid n'ont pas permis de réaliser des événements au sein de l'école. Le calendrier a été effectué mais n'a pu être tenu.	- Rencontres régulières avec l'APEP pour communiquer avec les familles. - Communication régulière pour les accompagnateurs des séances de natation - Encouragement de l'APEP et Valorisation des cafés rencontres dans l'établissement <u>Indicateurs</u> : - Parents engagés dans les événements de l'école et les séances de natation
		Impliquer davantage les prestataires (cantine et animateurs de périscolaire et transporteurs) dans les actions réalisées à l'école.	En 2018/2019, le prestataire de restauration a été invité à participer à la semaine du goût et à la journée de l'indépendance. Il est à l'écoute. Cette année aussi, un animateur a participé à la mise en œuvre de la rencontre chorale des CE2 et certains participent à la semaine des découvertes.	- Communication au moment de la rentrée des événements de l'année pour permettre aux prestataires de s'organiser - Réception des suggestions de mobilisation des prestataires <u>Indicateur</u> : calendrier envoyé aux prestataires	Le prestataire de restauration a été impliqué dans plusieurs événements. Toutefois en raison du covid, les événements ont été limités.	Le prestataire de cantine a été sollicité pour les événements en format réduit mis en œuvre malgré la crise.	- Implication du prestataire de restauration pour certaines actions pédagogiques. <u>Indicateurs</u> : Participation du prestataire.

		<p>Provoquer des rencontres entre personnels.</p> <p>Plusieurs actions ont eu lieu dans ce sens en 2018/2019 : un dîner de début d'année civile avec tout le personnel, un déjeuner de fin d'année scolaire avec tout le personnel et un déjeuner avec les personnels travaillant pendant les vacances scolaires à Noël. Une référente de communication a été embauchée à l'école en mai 2019 ; une de ses missions est de favoriser la communication au sein de l'équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mêmes actions - Ajout d'un team building <p><u>Indicateur</u> : mise en œuvre de ces événements</p>	<p>La soirée prévue du personnel n'a pu avoir lieu en 2019/2020. Le pot de fin d'année a eu lieu à l'école en version allégée.</p>	<p>Des événements très simples ont été organisés, pas de gros événement en raison de la crise Covid.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Célébrations aux départs et arrivées des personnels qui ont respecté leurs engagements - Groupe de travail et d'épanouissement dans le cadre des festivités des 20Ans. <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupes de travail - Festivités des 20ans - Rencontres de personnels organisées par l'EPV
		<p>Accueillir les nouvelles familles</p> <p>Une visite individualisée est proposée par la direction à chaque nouvelle famille. Le guide du nouveau parent, réalisé en août 2018 par la directrice, est systématiquement envoyé aux nouveaux parents au moment de l'inscription. Une réunion le jour de la rentrée des élèves est proposée aux familles depuis deux ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du guide du parent de l'EPV. - Reconstitution de la réunion de rentrée. <p><u>Indicateurs</u> : guide du parent, sondage de satisfaction des familles concernant l'organisation de la rentrée</p>	<p>L'objectif a été atteint.</p>	<p>L'objectif a été atteint malgré la crise covid. La disponibilité de l'équipe administrative a été importante durant la crise. Elle a permis d'obtenir une satisfaction globale des familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre individuelle et visite par la directrice avec chaque nouvelle famille - Actualisation du guide du nouveau parent. - 4 réunions des représentants de parents - Réponse à tous les courriels des parents quel que soit le contenu et la forme <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres de familles - Guide du parent - Comptes rendus de réunion des représentants de parents - Sondage de satisfaction des familles
	<p>Encourager les rencontres collectives interclasses au sein de l'école et inter écoles</p>	<p>Participer aux rencontres entre écoles à programmes français</p> <p>Les rencontres chorales CE2 et le cross CM2 ont été initiés il y a quelques années. Les élèves de l'EPV y participent depuis la création. En mars 2019, les directeurs ont initié les rencontres sportives. Les classes de CP et de CE1 de l'EPV ont reçu et participé à ces deux rencontres en fin d'année 2018/2019.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux Koral'iles en décembre 2019 des classes de CE2 - Participation des classes de CM2 à la rencontre de cross - Participation des classes de CP et de CE1 aux rencontres sportives. <p><u>Indicateur</u> : bilans des rencontres</p>	<p>La rencontre sportive de CE1 et les Koral'iles ont eu lieu. Les élèves de l'école ont participé. Les autres rencontres n'ont pas pu avoir lieu en raison du confinement.</p>	<p>Les rencontres prévues ont été annulées en raison du covid.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres reconduites à la rentrée 2022 après la levée des restrictions. Une par niveau du CP au CM2 <p><u>Indicateurs</u> :</p> <p>bilans des rencontres et photos</p>

		Participer aux actions fédératrices de zone	Cette année, les classes de l'EPV ont participé à quasiment toutes les actions fédératrices de la zone.	- Participation de classes de l'EPV aux actions fédératrices de zone. <u>Indicateur</u> : taux de participation des classes de l'EPV	Plusieurs actions fédératrices ont été suivies.	En 2020/2021, 5 classes sont inscrites à des actions fédératrices. Le covid est venu chambouler ces inscriptions. Les actions fédératrices de zone n'ont pas été la priorité.	- Communication au sujet des actions fédératrices à l'équipe - Relances de la direction à ce sujet <u>Indicateur</u> : taux de participation des classes de l'EPV
		Développer des actions avec les écoles mauriciennes locales	Une prise de contact a été faite avec l'école Saint Benoit à Tamarin en mai 2019.	- Projet commun sportif ou artistique <u>Indicateur</u> : réalisation du projet commun entre au moins une classe de l'EPV et une classe de St Benoit	Ce projet n'a pas pu avoir lieu.	Il a été envisagé d'inviter une classe de St Benoit pour une rencontre sportive de CP mais en raison du covid, ce type d'action n'a pas pu voir le jour.	Cet objectif est mis de côté pour le moment, le temps de relancer les actions diverses après la crise.
Axe2 : L'élève, un être unique accompagné sur son parcours de réussite	Mettre en œuvre une communication positive autour de l'élève	Favoriser la communication famille/école (coéducation)	Des réunions diverses ont lieu à la rentrée scolaire. Quatre rencontres sont organisées entre la direction et les représentants de parents par année. Un communiqué hebdomadaire de la direction est envoyé aux familles. Deux rencontres parents/enseignants sont organisées par an en décembre et en juin. Des portes ouvertes aux parents d'élèves sont organisées en maternelle quatre fois par an (mercredi avant les vacances).	- Document récapitulatif des personnels ressources pour la communication de l'EPV - Communication de l'adresse professionnelle numérique des enseignants <u>Indicateurs</u> : existence des mêmes actions, existence des personnels	Ces actions ont été menées.	Ces actions ont été suivies même durant l'enseignement à distance à l'exception des portes ouvertes en maternelle avant les vacances qui n'ont pas pu avoir lieu à cause du protocole sanitaire. (jauge)	- Portes ouvertes en maternelle une fois par période - Usage du padlet - Présence de la direction à l'entrée de l'école au moins deux fois par semaine - Suivi des EBEP <u>Indicateurs</u> : - Communication sur les rencontres et comptes-rendus.
		Développer les compétences de communication positive de la communauté scolaire	Astrid Tixier a mené des séances de discipline positive dans la moitié des classes de l'école en 2018/2019. Deux enseignantes ont été formées en mai 2019 ainsi que la directrice à la discipline positive. Il s'agit de communiquer en étant à l'écoute de l'élève c'est à dire avec bienveillance et en respectant les contraintes de la situation et celles de l'adulte.	- Formation discipline positive pour les personnels enseignants volontaires. <u>Indicateurs</u> : bilan des formations	La formation Discipline positive n'a pas pu avoir lieu en raison du Covid.	La formation discipline positive n'a pas pu voir le jour à cause du Covid. La directrice et l'infirmière ont participé à une formation sur le programme « les amis de Zippy » en avril 2022.	- Lancement du programme au sein de l'école pour l'année scolaire 2022/2023. - Formation de deux jours avec les personnels de la maternelle, du CP, du CE1 et du CE2 en août 2022 (HRDC)/ <u>Indicateurs</u> : - Nombre de personnels formés aux Amis de Zippy - Suivi effectué par les formateurs - Communication sur le programme des amis de Zippy
		Assurer une proximité entre	Le responsable de vie scolaire et la direction connaissent tous les élèves	- Trombinoscope de l'équipe envoyé aux familles	Le trombinoscope a été effectué et diffusé.	L'objectif est atteint malgré le contexte très particulier.	- Trombinoscope affiché à plusieurs endroits dans l'école

		<p>les élèves et l'équipe d'encadrement</p> <p>par leur prénom. La directrice va dans les classes pour connaître les profils des élèves et coordonne le suivi des élèves à besoins particuliers avec les familles, les enseignants et les thérapeutes. Le trombinoscope de l'équipe est diffusé dans l'établissement et aux familles. Le personnel d'entretien de chaque classe se fait connaître en début d'année dans les classes. Les photos de classe apparaissent dans le bureau de la directrice.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Visite des personnels d'entretien dans chaque classe lors de la semaine de rentrée - Connaissance de tous les élèves avant octobre 2019. - Visite de la directrice dans chaque classe avant octobre 2019. <p><u>Indicateurs</u> : trombinoscope à l'entrée de l'école, planning des visites de personnels d'entretien lors de la semaine de rentrée, connaissance des élèves, comptes-rendus des visites des classes</p>	<p>Les visites de personnels d'entretien ont été faites. Tous les élèves sont connus de la directrice et de Jean-Noel avant octobre 2019. La directrice a effectué une visite dans chaque classe avant octobre 2019.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Visites de l'école et jeux de pistes pour repérer les personnels de l'école - Visites de classe du pôle ressources dans chaque classe - Visites des familles de ménage dans chaque classe - Rassemblements pour les événements <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trombinoscope - Visites et comptes-rendus - Communication (photos et publications) lors des rassemblements
		<p>Accompagner les élèves à besoins particuliers avec un dispositif d'aide personnalisée</p> <p>Une procédure existe au sein de l'école pour signaler un élève qui semble avoir des besoins particuliers. Une enseignante est mise à disposition pour venir en aide à certains de ces élèves. La directrice coordonne le suivi des élèves signalés en collaboration avec l'enseignante de soutien, les enseignants, les thérapeutes et les familles des élèves suivis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des documents de suivis - Mise en place d'un emploi du temps pour l'enseignante d'aide personnalisée adaptée aux besoins des élèves - Délégation du suivi des élèves à besoins particuliers à une enseignante - Participation aux équipes de suivi par la directrice (première et dernière de l'année au moins) - Embauche d'une auxiliaire de vie collective pour ce dispositif <p><u>Indicateurs</u> : documents de suivis actualisés, EDT de l'enseignante réalisé avant la pré-rentrée, comptes-rendus des équipes de suivis et recrutement d'une auxiliaire collective</p>	<p>Les documents de suivi ont été actualisés chaque année. Une quarantaine d'élèves sont suivis plus particulièrement, des protocoles PPRE, PPS, PAI et PAP ont été mis en œuvre en équipe éducative. La fin de l'année 2020 (enseignement à distance) a été difficile pour certains EBEP.</p>	<p>Les années 2020/2021 et 2021/2022 ont été effectuées en partie à distance. Des modalités de travail ont été mises en œuvre pour les EBEP. Toutefois l'enseignement à distance a été compliqué pour la plupart d'entre eux. Une référente de l'inclusion est présente : elle coordonne les suivis des élèves avec les parents et les thérapeutes et les enseignants. Le mode d'archivage des dossiers des élèves a été revu sur le réseau de l'école en 2021/2022 permettant d'avoir une traçabilité électronique de chaque élève. Le dispositif pour les Elèves autrement capables (élève bénéficiant de PPS ou PPSé) est toujours actif. Les périodes d'enseignement à distance ont été douloureuses pour la plupart de ces élèves. Quasiment tous ont pu continuer leurs thérapies. L'enjeu est d'inclure au maximum les élèves du dispositif. Un travail d'équipe est nécessaire pour envisager un</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communication à l'équipe enseignante de la procédure suivie à l'école pour l'accompagnement des EBEP - Mode d'archivage permettant de suivre le parcours de chaque EBEP - Evaluation de chaque élève selon ses besoins par des modalités définies en équipe - Création d'un pôle ressource pilote - Fidélisation des thérapeutes <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste des thérapeutes - Dossier des élèves - Nombre d'équipes éducatives - Archivage
		<p>Répondre aux besoins d'élèves</p> <p>Le dispositif pour les élèves autrement capables, dit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves bénéficiant du dispositif maximal 			

		<p>autrement capables.</p> <p>« Ulis », a été mis en œuvre à la rentrée d'aout 2017. Un enseignant spécialisé assure le suivi des élèves bénéficiant de ce dispositif. Une auxiliaire de vie collective embauchée par l'école aide l'enseignant spécialisé dans ses missions. Dix élèves bénéficient de ce dispositif en juin 2019.</p>	<p><u>Indicateur</u> : nombre d'élèves bénéficiant du dispositif.</p>		<p>accompagnement optimal de chacun de ces élèves.</p>	
		<p>Faciliter les consultations de thérapeutes pour les élèves qui en ont besoin.</p> <p>Deux orthophonistes et une psychologue consultent sur le site depuis avril 2018. En avril 2019, une psychomotricienne a rejoint l'équipe. Ces consultations sont facilitées par l'école mais financées par les familles. En juin 2019, une des orthophonistes quitte Maurice.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un emploi du temps pour les thérapeutes - Mise à disposition d'une salle pour les thérapeutes - Signature des contrats <p><u>Indicateur</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planning des thérapeutes - Nombre d'élèves suivis au sein de l'EPV - Contrats des thérapeutes - Comptes-rendus des rencontres pole ressource/thérapeutes 	<p>Six thérapeutes consultent dans les locaux de l'école. Une salle a été organisée pour eux. La présence des thérapeutes est bénéfique pour les élèves et l'équipe enseignante.</p>	<p>Les thérapies ont été interrompues durant l'EAD au sein de l'école. Certains thérapeutes ont consulté à domicile ou ailleurs. 4 thérapeutes ont repris dès février 2022. En mai 2022, 5 thérapeutes consultent sur le site. Plus d'une trentaine d'élèves bénéficient de ces sessions financées par les familles. Les contrats des thérapeutes sont établis et suivis par le responsable RH.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de deux salles gratuitement pour les thérapeutes à compter de la rentrée 2022 - Rencontre des thérapeutes et du pole ressource 3 fois par an. <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planning des thérapeutes - Nombre d'élèves suivis au sein de l'EPV - Contrats des thérapeutes - Comptes-rendus des rencontres pole ressource/thérapeutes
		<p>Assurer la formation continue des personnels enseignants sur la différenciation pédagogique et sur le repérage et les caractéristiques des élèves à besoins particuliers.</p> <p>Une animation pédagogique a eu lieu en novembre 2018 sur les Dys pour l'équipe enseignante par deux orthophonistes. Une animation sur la psychomotricité a aussi été menée pour l'équipe enseignante en mars 2019 par la psychomotricienne. Une animation a été menée en mars 2019 sur la différenciation pédagogique pour l'équipe enseignante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animations en lien avec la différenciation <p><u>Indicateurs</u> : nombre d'animations.</p>	<p>Le covid est venu troubler les prévisions.</p>	<p>Une animation sur l'autisme a été organisée par Patricia Leccia, conseillère de zone. Tous les enseignants en ont bénéficié en visioconférence. L'EPV a proposé à 3 personnels de bénéficier de la formation DU EI EFE pour la rentrée 2022. Aucun ne s'est inscrit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une animation par thérapeute par an - Une animation de la formatrice de l'école par an ouverte à tous les personnels enseignants <p><u>Indicateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre d'animations/formations - Nombre de personnels bénéficiant de ces formations

	Proposer des formations et des conférences aux familles pour accompagner leur(s) enfant(s)	Durant l'année 2018/2019, l'école a proposé sept conférences et deux formations pour les parents. Plusieurs conférences n'ont pas vu le jour faute d'inscriptions. Une formation sur le potager biologique a été menée dans le but de mettre en œuvre un potager collaboratif.	<ul style="list-style-type: none"> - Formation pour les familles - Conférences pour les familles <u>Indicateurs</u> : nombre de formations et de conférences proposées aux familles par année scolaire	Une conférence sur les écrans et une sur les abus ont vu le jour en 2019/2020. Celle prévue sur les fléaux du sucre a été annulée car pas assez de personnes inscrites.	Aucune conférence n'a vu le jour en raison du Covid.	<ul style="list-style-type: none"> - Relance des conférences avec les familles en septembre 2022 après la levée des restrictions. <u>Indicateurs</u> : Nombre de conférences dans l'année
Mettre en œuvre une cohérence dans le parcours scolaire de l'élève	Utiliser des supports suivis sur plusieurs années	Depuis deux ans, certains supports sont suivis sur le cycle (des cahiers ou des classeurs) ce qui permet d'avoir une trace du parcours de l'élève et de limiter le gaspillage.	<ul style="list-style-type: none"> - Un cahier d'écrivain en MS. - Un cahier de poésies et de chants suivi en CP et CE1 - Un cahier de poésies et de chants suivi en CM1 et CM2 <u>Indicateur</u> : existence de ces supports	Les cahiers cités ont été mis en œuvre.	Les cahiers cités ainsi que celui d'anglais sont mis en œuvre et seront suivis à la rentrée 2022. Toutefois, la covid et l'EAD ont eu des conséquences, certains cahiers ne sont pas retournés à l'école après les périodes d'enseignement à distance.	Cet objectif est toujours d'actualité. <u>Indicateurs</u> : - Liste de fournitures
	Renforcer la cohérence entre la GS et le CP	Depuis plusieurs années, des actions diverses sont menées : récréations communes en fin d'année, rallye-maths avec des groupes de GS/CP, échanges de classe, équipes communes lors de rencontres sportives internes	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des supports de GS en début de CP - Echanges de classe - Echange de pratiques entre enseignants de GS et ceux de CP - Olympiades en fin d'année <u>Indicateur</u> : existence des supports de GS en CP, échange de classe entre GS et CP, visite des enseignants de GS en CP, existence d'une action commune.	La fin de l'année 2020 ayant eu lieu à distance, les échanges de classe n'ont pas pu avoir lieu ainsi que les olympiades.	Les actions visant à assurer la continuité entre le GS et le CP sont relancées en février 2022 au moment de la reprise : les récréations des élèves de GS en élémentaire un fois par semaine, une séance dans la classe de CP avec l'enseignante de maternelle et une séance avec une enseignante de CP, des olympiades GS/CP et des supports communs.	<ul style="list-style-type: none"> - Supports communs (cahier d'écriture notamment) - Séances des élèves de GS dans les classes de GS - Rencontre sportive commune GS/CP - Lectures de CP aux GS <u>Indicateurs</u> : - Liste des actions et publications associées
	Renforcer la cohérence entre les collèges à programmes français et les classes de CM2 de l'EPV	L'école Paul et Virginie accueille les chefs d'établissement des deux collèges à programmes français pour les réunions d'informations, et autorise les élèves à s'absenter pour assister aux visites pendant le temps scolaire. L'école transmet aux parents les communiqués des deux établissements partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des deux réunions d'informations des collèges à programmes français - Autorisation de libérer les élèves pour les visites si elles sont prévues en accord avec l'EPV <u>Indicateur</u> : réunion d'informations et visites de élèves	La réunion d'informations a eu lieu en janvier 2020.	La réunion d'informations pour les parents de CM2 a eu lieu en janvier 2021 et en mars 2022. La communication des collèges partenaires et les visites des établissements secondaires ont été facilitées par l'EPV.	Un projet de collège est actuellement en réflexion à Tamarin. L'école Paul et Virginie répondra aux besoins du réseau des établissements d'enseignements français de Maurice.

		Encourager les projets pédagogiques inter-degrés ou/et de cycles	Actuellement des projets existent en cycles et en inter degrés : rallye-maths, olympiades, lectures offertes aux maternelles par le cycle 3, spectacles de fin d'année en cycle.	<ul style="list-style-type: none"> - Projets inter classes - Projets inter degrés dans le même cycle - Projets inter cycles Indicateur : publication des actions	Des actions de lecture ont eu lieu.	Des projets inter-cycles ont eu lieu mais le nombre a été restreint en raison du Covid.	<ul style="list-style-type: none"> - Actions diverses intercycles - Actions diverses interdegrés. Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Bilan des actions interdegrés et intercycles.
	Faire travailler les élèves en effectifs réduits.	Limiter l'effectif moyen par classe à 24.	L'effectif moyen par classe est de moins de 22 élèves en 2018/2019.	<ul style="list-style-type: none"> - Liste de classe Indicateur : moyenne des effectifs pour la maternelle et pour l'élémentaire	L'effectif moyen en 2019/2020 oscille entre 21 et 23 élèves par classe.	L'effectif moyen en 2020/2021 et 2021/2022 est compris suivant les périodes de l'année entre 20 et 22 élèves par classe. Les mouvements d'élèves sont encore plus importants après la crise Covid (arrivées comme départs).	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de classes et nombre d'élèves total
		Mettre en œuvre des moments en groupes restreints en élémentaire	Les élèves d'élémentaire bénéficient de minimum trois créneaux en demi-groupes pour l'enseignement de l'anglais. L'enseignement d'éducation physique et sportive et les séances de BCD se font en coanimation : deux personnels enseignants pour une classe.	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement d'anglais en demi-groupes (4 en CP et 3 pour les CE1, CE2, CM1 et CM2) - Séances de BCD en demi-groupe selon les besoins Indicateur : existence des demi-groupes dans les EDT	Ces modalités sont effectives en 2019/2020.	Ces modalités sont effectives en 2020/2021 et 2021/2022 durant les périodes d'enseignement en présentiel. En EAD, les groupes ont été restreints au maximum. En élémentaire, à la rentrée 2022, les classes sont dédoublées toutes plus de 5 heures par semaine.	<ul style="list-style-type: none"> - 3 séances d'anglais en demi-groupes minimum Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - EDT des classes
		Mettre deux personnels enseignants dans chaque classe de maternelle	En juin 2019, 7 assistantes maternelles travaillent à l'école pour 6 classes. Une assistante est de remplacement.	<ul style="list-style-type: none"> - Embauche d'un indicateur : embauche dès la rentrée d'une assistante et d'une enseignante pour chaque classe de maternelle. 	Ces modalités sont effectives en 2019/2020.	Ces modalités sont effectives en 2020/2021 et 2021/2022 durant les périodes d'enseignement en présentiel. En EAD, les assistantes maternelles ont participé à l'accompagnement de l'élève. A la rentrée 2022, une assistante maternelle est recrutée en plus. Il y a donc une assistante maternelle par classe et une en plus.	<ul style="list-style-type: none"> - Une assistante maternelle en plus Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Listes des classes faisant apparaître le nom des personnels
Axe 3 : L'élève et l'appren	Travailler la concentration et l'écoute pour apprendre une langue	Instaurer des temps dédiés à la concentration et à la l'autorégulation dans les classes.	Actuellement, quelques classes pratiquent ces activités de façon quotidienne.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de temps dédiés aux stratégies de concentration en maternelle après chaque récréation. 	Ces temps sont mis en œuvre dans les classes de maternelle.	Même constat que pour l'année 2019/2020. La cohérence cardiaque a été lancée dans certaines classes d'élémentaire. Toutefois, avec les conditions particulières dues au Covid (EAD, mode hybride et temps	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur la qualité de la concentration dans les classes Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Temps matérialisés dans les EDT

tissage des langues				Indicateur : existence de ces temps dans toutes les classes à partir du 10 septembre 2019		d'écran plus marqué) la qualité de la concentration des élèves est un point important de vigilance au retour à l'école Cet objectif doit être renforcé à la rentrée 2022.	
		Encourager les familles à limiter le temps devant les écrans et à utiliser des stratégies de concentration avec leurs enfants	Deux conférences ont été menées à ce sujet entre janvier 2018 et décembre 2018. Une conférence sur la méditation a eu lieu en mai 2019. Des parents ont été impliqués dans les temps consacrés au bien-être de la semaine des découvertes.	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence sur les écrans - Présentation de stratégies de concentration aux familles Indicateur : existence de ces deux temps avant juin 2020.	Une conférence sur les écrans a été menée en 2019/2020.	Aucune conférence n'a pas avoir lieu en 2020/2021 et 2021/2022 en raison du protocole sanitaire strict. Cet objectif est reconduit à la rentrée 2022.	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage aux familles concernant le temps d'exposition aux écrans de leur enfant - Conférence annuelle avec une personne de l'extérieur sur les écrans et les contrôles parentaux - Questionnement durant les réunions d'équipe éducative sur le temps d'écran Indicateur : <ul style="list-style-type: none"> - Publication en lien avec cette conférence
		Développer l'écoute des histoires lues	Un partenariat a été signé avec Souffleurs de rêves en septembre 2018. Des séances de BCD sont consacrées à ces temps d'écoute (sans image). Une soirée « contes à la bougie » a eu lieu en décembre 2018.	<ul style="list-style-type: none"> - Soirée « contes en pyjama » prévue pour décembre 2019. - Partenariat avec souffleurs de rêves (accès aux contes audio illimité) - Temps d'écoute de contes en BCD Indicateur : mise en œuvre de la soirée contes de décembre 2019, accès illimité à la plateforme Souffleurs de rêves, une écoute pour période par classe effectuée par la documentaliste.	Le partenariat a été reconduit en 2019/2020.	Aucune soirée n'a eu lieu en 2020/2021. Le partenariat avec Souffleurs de Rêves doit être relancé par la nouvelle documentaliste arrivée en janvier 2022.	Cet objectif est reconduit pour 2022/2023 et 2023/2024.
	Encourager les prises de parole	Mettre en avant les temps de rassemblement pour valoriser les prises de parole des élèves.	Depuis plusieurs années, les élèves se produisent devant leurs camarades au moment de l'assemblée du matin.	<ul style="list-style-type: none"> - Prises de parole régulières des élèves au moment de l'assemblée. Indicateurs : nombre de prises de parole individuelle ou par classe d'élémentaire par an à ce moment-là.	Les assemblées ont eu lieu en début d'année 2019/2020. Elles ont été enlevées dès mars 2020 (pas d'école en présentiel).	Aucune assemblée n'a pu avoir lieu en 2020/2021 et 2021/2022 en raison des restrictions sanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Prises de parole durant la vingtième année scolaire Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Prises de parole du matin et publications associées.

		Faire présenter les événements par des élèves.	Certains spectacles de fin d'année sont présentés par des élèves.	- Spectacles de cycle 2 et de cycle 3 et de périscolaire présentés par des élèves <u>Indicateur</u> : nombre de spectacles de fin d'année présentés par des élèves	Depuis mars 2020, aucun spectacle n'a pu avoir lieu au sein de l'école en raison du protocole sanitaire. L'objectif et les actions envisagées restent identiques pour les années 2022/2023 et 2023/2024 et les cation	
		Mettre en œuvre des exposés, des prises de parole ou des « quoi de neuf » dans les classes.	Dans de nombreuses classes des temps sont consacrés à des temps de paroles.	- Prise de parole devant la classe <u>Indicateur</u> : nombre de classes qui ont des temps consacrés aux temps de parole dans leur EDT à la rentrée	Les exposés et les prises de parole sont présents dans les classes. Durant l'enseignement à distance, les exposés ont été réduits.	Même action et même indicateur que ceux prévus en 2019/2020
		Encourager les prises de paroles des élèves dans les instances	Les élèves sont représentés dans plusieurs instances depuis 2019. La présidence du conseil des élèves a été menée par un élève au dernier conseil de l'année 2018/2019.	- Rédaction des convocations et des présidences des conseils des élèves par un élève - Prise de parole de tous les représentants d'élèves présents à chaque conseil d'élèves <u>Indicateur</u> : compte-rendu des conseils des élèves	Les conseils des élèves et les réunions du comité éco-école ont permis aux élèves élus ou nommés pour ces instances de prendre la parole, de représenter leurs pairs. Toutefois en mars 2020, ces instances ont dû s'arrêter.	En 2020/2021 et en 2021/2022, ces instances ont fonctionné partiellement. Elles ont repris « normalement » en même temps que l'enseignement en présentiel en février 2022. Même action et même indicateur que ceux prévus en 2019/2020
	Valoriser la lecture à l'école	Encourager les lectures des élèves lecteurs vers les non-lecteurs.	Des élèves de cycle 3 vont lire aux élèves de maternelle plusieurs fois par an.	- Lectures du cycle 3 vers le cycle 2 et du cycle 2 vers le cycle 1 <u>Indicateur</u> : nombre d'élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont offert une lecture à un élève du cycle inférieur en juin 2019	Des temps de lecture ont effectués des élèves de CE1 aux élèves de maternelle notamment.	En 2020/2021 et 2021/2022, ces modalités ont été difficilement mises en œuvre. Elles ont repris en fin d'année 2021/2022 à la reprise de l'enseignement en présentiel pour tous. Même action et même indicateur que ceux prévus en 2019/2020
		Mettre en œuvre « Silence en lit »	A titre expérimental, cette action a été mise en œuvre en mai 2019. Les familles ont été invitées à faire la même chose.	- Temps dédié à « Silence en lit ! » dans la semaine <u>Indicateur</u> : nombre de personnes qui participent dans l'école (enfants et adultes)	L'action « Silence en lit » a été menée jusqu'à mars 2020.	Depuis mars 2020, cette action n'a pas été remise en œuvre au sein de l'école. Cette action sera remise en œuvre à la rentrée 2022 avec les mêmes indicateurs.
		Permettre aux élèves de lire en BCD pendant la pause méridienne	Actuellement, les élèves peuvent se rendre en BCD durant deux pauses méridiennes.	- Ouverture de la BCD entre 12h30 et 13h aux élèves de l'élémentaire <u>Indicateur</u> : nombre d'élèves par midi (fiche d'émargement)	Les élèves ont eu la possibilité d'accéder à la BCD trois pauses méridiennes sur 4 dans la semaine, durant les temps d'enseignement en présentiel.	En 2020/2021, les élèves ont pu accéder à la BCD trois fois par semaine durant leur pause méridienne jusqu'au début de l'enseignement à distance en mars 2021. En 2021/2022, en début d'année, les élèves de cycle 2 venaient à l'école en alternance des élèves de cycle 3. Cette

						formule n'a donc pas été mise en œuvre jusqu'au retour en présentiel pour tous en février 2022.	
	Mettre en œuvre des rallyes-lecture en élémentaire	Deux rallyes-lectures sont disponibles en BCD.	- Mise en œuvre de rallyes lectures <u>Indicateur</u> : mise en œuvre de rallye-lecture sur deux niveaux	Les rallye lecture ont été arrêtés en mars 2020. Ils n'ont pas été relancés ensuite.			
	Permettre à chaque élève d'emprunter un livre régulièrement.	Actuellement, chaque élève bénéficie d'un temps en BCD d'une heure hebdomadaire et a la possibilité d'emprunter un ouvrage à ce moment-là.	- Une heure hebdomadaire de BCD par classe <u>Indicateur</u> : - EDT de BCD le jour de la pré-rentree - Base de données de la BCD (emprunts)	Tous les élèves bénéficient d'une séance de BCD par semaine avec leur enseignant. Durant les temps d'EAD de mars 2020 à juin 2020, la documentaliste a proposé des actions permettant aux élèves de garder du lien avec elle et les ouvrages littéraires.	L'emprunt régulier des ouvrages est à nouveau mis en œuvre à la rentrée 2021 et s'est arrêté en mars 2021 au moment de la 2 ^e période d'enseignement à distance. A la rentrée 2021, en mode hybride, les emprunts n'ont pas été remis en œuvre. Les emprunts ont pu être remis en œuvre en février 2022.	- Une heure hebdomadaire de BCD par classe <u>Indicateur</u> : - EDT de BCD le jour de la pré-rentree	
	Mettre en œuvre un Book Nest à destination des élèves	Un Book Nest a été installé en septembre 2018.	- Communication autour de ce Book Nest - Nettoyage régulier du book nest <u>Indicateur</u> : Nombre d'échanges	Le « book nest » a été accessible durant les périodes d'enseignement en présentiel en 2019/2020.	A la rentrée 2021, le Book Nest est nettoyé et remis en œuvre. Son fonctionnement s'arrête à nouveau en mars 2021 avec la deuxième période d'enseignement à distance. Depuis il n'a pas été remis en œuvre.	Cet objectif est mis de côté car il ne semble pas répondre à un besoin.	
Améliorer les écrits	Encourager à produire tout type d'écrits régulièrement	De la production d'écrits se fait dans chaque classe mais parfois irrégulièrement et les écrits sont souvent descriptifs ou narratifs. Peu de dictées à l'adulte sont effectuées en maternelle.	- Mise en œuvre d'un cahier d'écrivain du CP au CM2 - Mise en œuvre un cahier d'écrivain à partir de MS qui sera suivi jusqu'en CP. - Mise en place de messages de la maitresse en MS et GS et les boites à mots. <u>Indicateurs</u> : 20 pages du cahier d'écrivain utilisées minimum	Le cahier d'écrivain ou de littérature est utilisé dans toutes les classes en 2019/2020.	La production d'écrits a été perturbée par les modalités d'enseignement hybrides en 2020/2021 et 2021/2022.	Les indicateurs définis précédemment seront valables pour les deux années scolaires 2022/2023 et 2023/2024.	
	Copier un texte sans erreur	Les copies ne sont pas toujours efficaces.	- Temps de défis « copie » une fois par semaine en Cycle 2 <u>Indicateurs</u> : nombre de mots copiés en temps limité et nombre d'erreurs de copie	Aucun temps de défi « copie » n'a été mis en œuvre depuis le début du projet d'école.	Cet objectif est abandonné temporairement.		

		Relire un écrit pour l'enrichir au niveau du contenu et grâce à la grille de relecture.	Il existe un code de correction à l'école mais il est peu utilisé et doit être réactualisé en équipe en début d'année 2019/2020.	- Elaboration d'une grille de relecture par niveau et cohérence entre elles <u>Indicateurs</u> : Présence et utilisation de grille de relecture en grand format dans chaque classe	La grille de relecture a été élaborée et revue si nécessaire par l'équipe enseignante. Elle est affichée dans les classes d'élémentaire en 2019/2020.	La grille de relecture est utilisée dans certaines classes en 2020/2021 et 2021/2022.	- Actualisation et utilisation de la grille de relecture du CP au CM2. <u>Indicateurs</u> : Présence de la grille de relecture dans les documents de l'école, dans les classes.
		Maintenir la vigilance sur l'écriture cursive en respectant les normes et sur la présentation des supports	L'écriture cursive est travaillée depuis le CP jusqu'au CM2. Il s'agit d'être vigilant quant au respect des normes liées à cette écriture. Un travail en équipe avait été effectué en 2017/2018 sur les exigences par niveau en lien avec la présentation des supports.	- Elaboration d'une progression quant aux exigences d'écriture et de présentation des supports. <u>Indicateur</u> : réalisation de cette progression avant octobre 2019	Des conseils de cycles durant 2019/2020 ont permis des discussions au sujet de l'écriture de la PS au CM2.	Les exigences en matière d'écriture ont été perturbées par la situation d'enseignement hybride durant 2020/2021 et 2021/2022.	- Actualisation de la programmation sur l'écriture de la PS au CM2. - Animation sur la méthode Dumont <u>Indicateurs</u> : Programmation sur l'écriture dans les documents de l'école et compte-rendu de l'animation sur la méthode Dumont
		Utiliser les dictées et les écrits pour que les erreurs d'orthographe deviennent des opportunités d'apprentissage	Des dictées et des écrits sont présents dans chaque classe d'élémentaire. Toutefois, il s'agit d'utiliser un code de correction pour encourager l'élève à faire le lien avec les leçons effectuées en amont, les outils proposés et ses productions écrites.	- Elaboration d'un code de correction par niveau en équipe le jour de la pré-rentrée <u>Indicateur</u> : Présence du code de correction en grand format dans chaque classe et présence du code de corrections dans le cahier du jour et le cahier d'écrivain avant le 10 septembre 2019.	Le code de correction a été élaboré par l'équipe enseignante en 2019/2020 et il a été utilisé dans de nombreuses classes d'élémentaire.	La code de correction a été utilisé durant les périodes d'enseignement en présentiel.	<u>Indicateurs</u> : Code de correction sur le padlet de l'école et sur le drive des enseignants.
		Conscientiser les élèves à l'importance de l'orthographe	Certains élèves ne semblent pas motivés pour appliquer les règles d'orthographe.	- Mise en œuvre de défis orthographe EPV pilotée par la documentaliste. <u>Indicateur</u> : deux défis pour le cycle 2 et deux pour le cycle 3 avant fin juin 2020	Aucun défi orthographique n'a été mis en œuvre. Cet objectif est abandonné provisoirement.		
	Permettre à l'élève d'atteindre le niveau A2 en anglais en fin de CM2.	Exposer l'élève à 10h d'anglais par semaine en maternelle	Actuellement, il y a deux personnels ayant un niveau soutenu en anglais dans chaque classe de maternelle qui s'expriment la moitié du temps en classe en anglais.	- Mise en œuvre d'évaluation en anglais en fin de GS <u>Indicateur</u> : 10 h en anglais dans l'EDT et visites de classe et évaluation des élèves en anglais en GS	Des évaluations diagnostiques en début de CP ont été effectuées en 2019/2020	Des évaluations diagnostiques en début de CP ont été effectuées en 2020/2021 et 2021/2022.	- Archivage des résultats des évaluations diagnostiques de CP - Analyse de l'équipe enseignante d'anglais <u>Indicateurs</u> : Evaluations diagnostiques de CP sur le réseau de l'EPV et analyse.
		Mettre en œuvre des groupes de besoins pour les cours	A l'EPV, de nombreux élèves arrivent de France en cours de parcours. Leur niveau d'anglais est souvent faible.	- Mise en place de groupes de besoins pour les CE2, CM1 et CM2	Les groupes de besoins ont été mis en œuvre en 2019/2020.	Ce système a été revu en 2020/2021 pour qu'il y ait un enseignant d'anglais/une classe. Deux groupes apparaissent au sein de chaque	- Deux groupes de besoin modulables dans chaque classe d'élémentaire <u>Indicateurs</u> :

		d'anglais en élémentaire	D'un autre côté, de nombreux élèves évoluent dans un milieu familial bilingue (français/anglais). On constate donc une grande hétérogénéité dans les besoins des élèves d'un même niveau. Actuellement, deux demi-groupes sont élaborés en fonction des besoins des élèves mais ça ne semble pas pleinement adapté aux besoins des élèves.	- Mise en œuvre d'une aide pour les élèves qui ont un niveau faible en anglais pour les CP et CE1 <u>Indicateur</u> : EDT des enseignantes d'anglais à la pré-rentrée 2019 et retours des familles		classe : un groupe qui a besoin d'être plus exposé à l'anglais oral et l'autre qui travaille davantage le passage à l'écrit.	Deux groupes formalisés dans chaque classe
		Renforcer le fond de lecture anglophone à la BCD	Actuellement, le nombre d'ouvrages en anglais est d'environ 300 (sur environ 5000 pour le fond total). De dons réguliers d'ouvrages en anglais sont à noter.	- Achat d'ouvrages pour la rentrée d'août 2019. <u>Indicateurs</u> : comparaison du nombre d'ouvrages en anglais en juin 2019 et en septembre 2019.	Des ouvrages en anglais ont été achetés par l'école permettant ainsi d'augmenter le fonds en ouvrages anglais. Dans les listes d'ouvrages pour la rentrée d'août 2022, un ouvrage en anglais apparaît en CM1 et CM2 pour la première fois.	Pour la rentrée 2020 et la rentrée 2021, un budget a été alloué à l'achat d'ouvrages en anglais.	Cet objectif est reconduit pour les deux années suivantes. L'objectif est de permettre à chaque élève de pouvoir emprunter un ouvrage en français et un en anglais par semaine.
		Evaluer le niveau de fin de CM1 en anglais à l'EPV	L'évaluation a été mise en œuvre en mai 2019.	- Passation de l'évaluation de fin de CM1 en anglais <u>Indicateur</u> : comparaison des résultats	Les modalités particulières dues au covid n'ont pas permis de mettre en œuvre ces évaluations depuis mars 2020. EAD de mars 2020 à juin 2020 et de mars 2021 à juin 2021.		Les évaluations diagnostiques de CM2 sont passées par les élèves. Il s'agit de les analyser en équipe de voir l'évolution. <u>Indicateurs</u> : Analyses archivées
		Mener des projets pédagogiques en anglais - EMILE	18 h d'Emile par an sont dispensées par les enseignantes d'anglais en animation avec les enseignants responsables de classe. Des projets divers sont menés en lien avec ces séquences en anglais et des sorties pédagogiques sont régulièrement effectuées.	- Une sortie dans le cadre des séances d'EMILE par an - Trois séquences en EMILE par an par classe d'élémentaire <u>Indicateur</u> : planification d'EMILE et validation des sorties scolaires	Les séances d'EMILE ont été arrêtées avec l'EAD. Elles ont repris en février 2022. Cet objectif est toujours d'actualité pour la rentrée 2022.		
		Valoriser la culture britannique	Des albums en anglais sont étudiés depuis la PS. Deux heures hebdomadaires de littérature anglaise sont dispensées en cycle 3.	- Parcours littéraire de l'élève en anglais <u>Indicateur</u> : support faisant apparaître le parcours de l'élève mis en œuvre dès septembre 2019.	Le parcours littéraire en anglais de la PS au CM2 a été revu en mai 2022 dans le cadre de la mise en œuvre de Section Internationale Britannique. <u>Indicateurs</u> : Parcours littéraire, échanges avec une autre section internationale britannique, des partenaires britanniques et événement autour de la culture britannique		

Axe 4 : L'élève, son épanouissement et son ouverture sur le monde	Inscrire l'école dans l'environnement local, mauricien.	Encourager les sorties scolaires pédagogiques.	Durant l'année 2018/2019, chaque élève a bénéficié d'au moins quatre sorties scolaires correspondant à un budget de 450Rs en moyenne.	- Budget attribué à chaque élève de 500Rs <u>Indicateur</u> : utilisation de ce budget en juin 2020	Le budget des sorties scolaires a été le suivant en 2019/2020. Depuis mars 2020, peu de sorties ont pu se faire en raison du protocole sanitaire. Le budget alloué par élève de maternelle est de 500Rs par année et celui d'un élève d'élémentaire de 600Rs. L'école prend à sa charge les transports. Le cout des entrées est pris en charge par l'APEP.
		Encourager les interventions au sein de l'école de personnalités locales.	Plus de quarante personnalités locales sont intervenues durant l'année 2018/2019.	- Mise en œuvre d'une fiche d'intervention extérieure dans l'école <u>Indicateur</u> : nombre de fiches remplies.	La fiche d'intervention existe et est disponible sur le padlet de l'école. Toutefois en raison du protocole sanitaire depuis mars 2020, les interventions ont été réduites. Cet objectif est toujours d'actualité.
		Encourager les sorties avec nuitées.	Durant l'année 2018/2019, les élèves de CM1 ont bénéficié d'une sortie de trois nuits nuitées.	- Une nuit à l'école en CP en début d'année - Une sortie avec nuitée en CM1 - Une sortie avec nuitée pour les CM2 ? <u>Indicateurs</u> : mise en œuvre de ces projets en juin 2020	La sortie des CP a eu lieu en 2019/2020, en 2020/2021 et en 2021/2022. La sortie des CM1 a eu lieu en 2019/2020 et en 2020/2021. Ces sorties sont remises en œuvre à la rentrée 2022 avec les mêmes indicateurs.
		Célébrer les fêtes culturelles locales	Cette année, Diwali a été célébré en CP en anglais.	- Célébration des fêtes culturelles de Maurice <u>Indicateurs</u> : chaque fête valorisée par une classe au moins entre aout 2019 et juin 2020	Les fêtes culturelles ont été mises à l'honneur dans les projets durant ces trois dernières années malgré les temps d'enseignement en distanciel. Cet objectif est toujours d'actualité.
		Participer à des événements locaux.	L'EPV a participé au marché de Noël de Trimetys en décembre 2018. Une classe de CM1 a participé à la journée de l'océan, organisée par Véranda en juin 2019.	- Participation des actions locales <u>Indicateurs</u> : participation à trois actions locales dans l'année scolaire.	L'EPV participe aux événements de la zone. En 2019/2020, les élèves ont participé à la plantation d'arbres de la nouvelle ville Cap Tamarin. Depuis mars 2020, peu d'événements ont eu lieu en raison du protocole sanitaire. Cet objectif est toujours d'actualité à la rentrée 2022 pour les deux prochaines années.
	Favoriser le numérique à l'école	Installer des vidéoprojecteurs dans chaque classe	L'EPV a installé des vidéoprojecteurs dans toutes les classes de référence à la rentrée de 2017.	- Equipement des dernières salles pour la rentrée d'aout 2019. <u>Indicateurs</u> : mise en œuvre effective pour la rentrée d'aout 2019	Toutes les salles sont équipées de vidéoprojecteurs. Cet objectif est pleinement atteint.
		Actualiser le « parc » de tablettes.	L'EPV a acheté douze nouvelles tablettes en décembre 2018.	- Remplacement de dix tablettes <u>Indicateurs</u> : achat avant juin 2020 de dix tablettes	En novembre 2021, l'EPV a racheté une vingtaine de tablettes au LDM. En tout, l'EPV compte actuellement plus de quarante tablettes. Le référent numérique arrivé en novembre 2021 tient à jour l'emprunt des tablettes.
		Favoriser les projets numériques	Plusieurs projets numériques ont vu le jour en 2018/2019.	- Projets numériques de classe ou interclasse <u>Indicateur</u> : nombre de projets numériques	Les modalités de travail ont été modifiées par l'EAD permettant à chaque membre de la communauté éducative de développer des compétences numériques. Un padlet est utilisé dans chacune des classes. Des plateformes en ligne sont utilisées dans les classes (Monécole).

		Relancer la Webradio	Une émission de radio a été faite en mai 2019.	- Projet piloté par un enseignant <u>Indicateurs</u> : nombre d'émissions et nombre de classes ayant participé à une émission	Aucune émission de radio n'a été mise en œuvre depuis mai 2019 et en 2020/2021 et 2021/2022	La radio est relancée à la rentrée 2022. Une formation est financée par l'école pour une dizaine de personnels.
	Valoriser les activités sportives à l'école	Pérenniser l'intervention d'un éducateur sportif qui anime au moins une séance hebdomadaire par classe	L'école emploie un intervenant en EPS. Il dispense une séance hebdomadaire par classe de la PS au CE2 et deux séances hebdomadaires en CM1 et CM2.	- Référent EPS à temps plein <u>Indicateur</u> : EDT du référent EPS et mise en œuvre des séances dès la rentrée.	Le référent EPS est à temps plein. Il dispense une séance d'EPS par classe. Son EDT permet de retracer les séances prévues. La deuxième séance des classes de CM1 et CM2 n'a pas été remise en œuvre à la reprise de février 2022.	Cet objectif est toujours d'actualité à la rentrée 2022 ;
		Participer aux rencontres sportives locales.	Trois équipes de football de l'école ont participé en mai 2019 aux tournois organisés par les autorités locales.	- Participation envisagée si l'opportunité se présente <u>Indicateur</u> : nombre d'élèves participant	Le calendrier des rencontres sportives a été modifié à cause du protocole sanitaire. L'EPV n'a participé à aucune rencontre sportive locale depuis 2019.	
	Développer la culture artistique de chaque élève.	Mettre en œuvre des spectacles vivants avec les élèves dans l'école.	Tous les élèves ont eu la possibilité en 2018/2019 de participer à au moins un spectacle vivant.	- Mise en œuvre de spectacles vivants <u>Indicateur</u> : dates des spectacles	Depuis mars 2020, le protocole a été limitant quant aux spectacles. Aucun spectacle n'a pu voir le jour en juin 2020, juin 2021. Les sorties ont été également limitées. Quasiment aucune activité culturelle n'est présente à Maurice depuis mars 2020.	
		Permettre aux élèves d'assister à des représentations culturelles	Une vingtaine de sorties à visée culturelle ont eu lieu dans l'année 2018/2019.	- Sorties pédagogiques à visée culturelle en 2019/2020 <u>Indicateur</u> : plus de vingt sorties avant juin 2020 pour l'ensemble des classes		
		Organiser une semaine de découvertes (sciences, art, EPS et bien-être)	Une semaine des Arts était proposée aux élèves depuis quatre ans. En 2018/2019, le concept a été adapté : c'est une semaine pour découvrir qui a vu le jour avec l'organisation précédente.	- Mise en œuvre d'une semaine « exceptionnelle » <u>Indicateur</u> : une semaine sans cartable pour apprendre autrement avant juin 2020 où toutes les classes participent	La semaine des arts et du bien-être n'a pas pu voir le jour en juin 2020 et juin 2021 car l'école était en EAD. Elle est prévue en juin 2022.	
		Communiquer aux familles les actions culturelles locales.	Dans le communiqué hebdomadaire du mercredi envoyé par la directrice, les actions culturelles mises en œuvre par les partenaires apparaissent.	- Évènement annoncé dans le communiqué du mercredi <u>Indicateur</u> : un évènement annoncé dans chaque communiqué du mercredi	L'activité culturelle locale est quasiment inexistante. Elle est communiquée quand c'est possible dans la lettre d'informations du mercredi de la direction.	
	Proposer des activités extrascolaires variées	Permettre à chaque élève de pouvoir bénéficier d'activités périscolaires trimestrielles au sein de l'école.	Des activités diverses de la PS au CM2 (artistiques et sportives) sont proposées.	- Mise en œuvre d'activités périscolaires variées dans la semaine <u>Indicateur</u> : nombre d'activités et nombre d'élèves inscrits	Les activités périscolaires ont été mises en œuvre sauf pendant les périodes d'EAD. L'EPV a remboursé les activités non faites aux familles. Les animateurs ont connu trois années très difficiles car prestataires et donc non payés durant les périodes d'EAD. Les inscriptions sont passées au semestre en août 2021 pour l'année 2021/2022.	

		Pérenniser le service de garderie	Un service de garderie existe aux heures de périscolaire encadré par les assistantes maternelles.	- Service de garderie entre 15h et 17h le lundi, mardi, jeudi et entre 12h30 et 14h30 le mercredi et 15h et 16h le vendredi <u>Indicateur</u> :	Le service de garderie a été effectif sauf pendant les périodes d'EAD.
		Mettre en œuvre quatre centres de vacances par an	Le premier centre de vacances sans nuitée a eu lieu en février 2019 sur le thème du carnaval. Un autre en avril 2019 sur le thème de « la main verte » a vu le jour.	- Centres de vacances en juillet 2019, octobre 2019, février 2020 et avril 2020. <u>Indicateur</u> : nombre d'élèves inscrits	Depuis l'année 2019/2020, deux centres de vacances ont lieu chaque année.
		Mettre en œuvre des activités pendant la pause méridienne avec les parents d'élèves bénévoles.	Une activité « jeux de société » a vu le jour à l'initiative d'un parent d'élève en mai 2019.	- Possibilité d'activités pendant la pause méridienne si les familles veulent se mobiliser pour cela. <u>Indicateur</u> : nombre de séances proposées et nombre d'élèves inscrits	Depuis mars 2020, les activités durant la pause méridienne n'existent plus.